



Madrid, le 12 mai 2022

## CIRCULAIRE ICCAT n° 3021 / 2022

**OBJET :** RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS EN INSPECTION AU PORT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET L'ASSISTANCE (*en ligne, 13 juin 2022*)

Dans le prolongement de la circulaire n°9260/2021 du 20 décembre 2021, la réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance aura lieu le **13 juin 2022**. Cette réunion se tiendra en ligne par le biais de la plateforme Zoom entre 11h00 et 16h00, heure de Madrid, avec une pause d'une heure vers 13h00.

La composition actuelle du groupe d'experts est jointe à la présente. Afin d'organiser la réunion en ligne, les chefs de délégation sont priés d'informer le Secrétariat de tout changement de la composition des membres du Groupe d'experts de leur CPC au plus tard le **6 juin 2022**. Veuillez noter que, conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la *Recommandation de l'ICCAT visant à clarifier et compléter le processus de demande d'assistance aux fins du renforcement des capacités conformément à la Recommandation 14-08 de l'ICCAT* (Rec. 16-18), « Le Groupe d'experts sera composé **au maximum d'un participant de chaque CPC**, qui agira en tant qu'expert en inspection au port et/ou en besoins des CPC en développement et il ne représentera pas les intérêts de sa CPC. » Les participants désignés doivent également s'inscrire à la réunion avant le **6 juin 2022** en utilisant le formulaire d'inscription en ligne qui sera disponible sous peu sur la [page web des réunions actuelles de l'ICCAT](#).

Une première étude des besoins éventuels a été réalisée en 2018, dans le cadre de laquelle plusieurs CPC ont soumis le [formulaire de pré-évaluation](#) et, dans certains cas, également le [formulaire d'auto-évaluation](#). Toute CPC souhaitant demander une assistance pour la première fois, ou mettre à jour toute demande d'assistance antérieure, est invitée à soumettre ses formulaires d'évaluation nouveaux ou révisés au Secrétariat avant le **31 mai 2022**.

Si une CPC souhaite soumettre tout autre document pour examen ou information du Groupe d'experts, elle est également priée de les soumettre avant le **31 mai 2022**, si possible.

L'ordre du jour provisoire est joint à la présente et sera téléchargé dans le dossier de documents OwnCloud, les détails d'accès à ce dossier seront envoyés aux membres du Groupe d'experts. Les CPC qui souhaitent soumettre un document pour examen ou information du Groupe d'experts autre que les formulaires d'évaluation susmentionnés sont priées de le faire le plus tôt possible.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

*Secrétaire exécutif*



Camille Jean Pierre Manel

### DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

**Président de la Commission :** E. Penas Lado  
**Première vice-Présidente :** Z. Driouich  
**Deuxième vice-Président :** R. Chong  
**Présidents des Sous-commissions 1 à 4**  
**Président du SCRS :** G. Melvin

**Président du COC :** D. Campbell  
**Président du PWG :** N. Ansell  
**Présidente du STACFAD :** D. Warner-Kramer  
**Vice-Président du SCRS :** H. Arrizabalaga

– **Chefs de délégation**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

**Pièces jointes :** Ordre du jour provisoire de la réunion du Groupe d'experts en inspection au port et liste actuelle des membres du Groupe d'experts.



**RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS EN INSPECTION AU PORT POUR LE RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS ET L'ASSISTANCE**  
*(en ligne, le 13 juin 2022)*

**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
3. Examen des progrès réalisés depuis la réunion précédente
4. Examen des possibilités et des partenaires pouvant dispenser une formation utilisant le nouveau manuel, y compris dans le cadre du financement de l'ABNJ
5. Détermination des prochaines étapes de l'évaluation des besoins et de l'examen des demandes de formation
6. Autres questions
7. Adoption du rapport et clôture



**LISTE ACTUELLE DES MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS EN INSPECTION AU PORT POUR LE  
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET L'ASSISTANCE**

<b>ALBANIE*</b> <b>Baze, Ali</b>	<b>MAROC</b> <b>Ben Bari, Mohamed</b>
<b>ALGÉRIE</b> <b>Hebbache, Hamza</b>	<b>NAMIBIE</b> <b>Beste, Desmond R.</b>
<b>ANGOLA</b> <b>Neto, Vicente Miguel</b>	<b>NIGERIA</b> <b>Okpe, Hyacinth Anebi</b>
<b>BELIZE</b> <b>Robinson, Robert</b>	<b>PANAMA*</b> <b>Quintanar, Elmers</b>
<b>CANADA</b> <b>Browne, Dion</b>	<b>S. TOMÉ ET PRÍNCIPE</b> <b>Francisco Chico, Alberto</b>
<b>CÔTE D'IVOIRE</b> <b>Fofana, Bina</b>	<b>SÉNÉGAL</b> <b>Fall, Cheikh</b>
<b>EGYPTE*</b> Nasser Arif Khalil El Shaarawe	<b>TUNISIE</b> <b>Sohlobji, Donia</b>
<b>EL SALVADOR*</b> <b>Osorio Gomez, Juan Jose</b>	<b>ÉTATS-UNIS</b> <b>Baxter, Everett</b>
<b>UNION EUROPÉENNE (Président)</b> <b>Kempff, Alexandre</b>	<b>URUGUAY*</b> <b>Domingo, Andrés</b>
<b>GABON</b> <b>Elangmane, Jean Yvon</b>	<b>VENEZUELA*</b> <b>Garcia Amaya, Jhonny Jose</b>
<b>GUATEMALA*</b> <b>Carballo Rosal, Francis Alexander</b>	
<b>RÉP. GUINÉE</b> <b>Conte, Souleymane</b>	
<b>MAURITANIE</b> <b>Moulaye LV, Ahmed Ould</b>	

\* Nommé par la CPC mais n'a pas participé à la réunion de 2020.